

---

## Hyloris accueille pour une Visite d'Entreprise Exclusive

Liège, Belgique – le 20 mai 2026 – 3.30 PM CET – Information Non réglementée - Hyloris Pharmaceuticals SA (“Hyloris”) (Euronext Brussels: HYL), le groupe pharmaceutique spécialisé dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants et développant des NCEs intelligentes, a accueilli aujourd'hui une visite d'entreprise exclusive pour les membres de la VFB (Vlaamse Federatie van Beleggers) à son siège social sur le campus pharmaceutique de LégiaPark à Liège, en compagnie de la société cotée voisine Nyxoah.

Le programme de l'après-midi a réuni jusqu'à 40 visiteurs et représentants de la presse pour une présentation approfondie des deux entreprises. Les participants ont été accueillis par le CEO Stijn Van Rompay, qui a présenté la stratégie d'Hyloris, son vaste pipeline de 30 candidats médicaments innovants ainsi que les faits marquants de 2025 dont 6 nouveaux produits ajoutés au portefeuille et 8 accords d'out-licensing conclus sur les principaux marchés mondiaux.

Une présentation distincte d'Olivier Taelman, CEO de Nyxoah, a suivi, couvrant les avancées de cette société dans le traitement de l'apnée obstructive du sommeil par neuromodulation, y compris la nouvelle unité de production ‘cleanroom’ récemment annoncée sur le site de LégiaPark.

Les invités ont ensuite été conviés à une visite guidée du laboratoire R&D d'Hyloris, comprenant le laboratoire de formulation, le laboratoire analytique et les chambres de stabilité - les installations où Hyloris développe, caractérise et soumet à des tests de résistance ses candidats médicaments.

LégiaPark, situé Boulevard de Patience et Beaujonc 31, 4000 Liège, constitue un écosystème unique d'innovation en sciences de la vie en Wallonie, accueillant deux sociétés belges cotées en bourse sur un même campus.

### À propos d'Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est le groupe pharmaceutique spécialisé dans la réinvention et l'optimisation de médicaments existants grâce à la reformulation et au repositionnement afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs. La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres réglementaires similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique et réglementaire, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques. Hyloris a annoncé un large portefeuille de 28 produits en développement, y compris 25 médicaments à valeur ajoutée dont deux produits sont actuellement aux stades précoces de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis, ainsi qu'un produit générique à barrière élevée en développement. Au-delà de son portefeuille annoncé, Hyloris a initié plusieurs activités de développement interne supplémentaires à un stade précoce, portant le pipeline total à plus de 30 produits et candidats produits, et continue d'évaluer de nouvelles opportunités de développement afin de soutenir sa croissance future. **Là où les autres s'arrêtent, Hyloris va plus loin et crée de la valeur en réinventant des médicaments existants pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits des patients dans le monde entier.** Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée depuis 2020 sur Euronext Brussels (EBR : HYL), comptant 55 collaborateurs issus de 13 nationalités, avec un objectif de mise sur le marché de 7 ans pour un coût moyen de 7 millions d'euros par produit.

---

Pour plus d'informations, visitez le site [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur [LinkedIn](#).

**Contacter Hyloris Pharmaceuticals :**

Ann De Jaeger, CLO

legal representative of Impact WITH Empathy BV

[Ann.dejaeger@hyloris.com](mailto:Ann.dejaeger@hyloris.com)

32 (0)475 20 13 44 - 32 (0)4 346 02 07

Stijn Van Rompay, CEO

legal representative of SVR Management BV

[stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:stijn.vanrompay@hyloris.com)

32 (0)4 346 02 07

Christophe Maréchal, CFO

legal representative of CMM&C srl

[Christophe.Marechal@hyloris.com](mailto:Christophe.Marechal@hyloris.com)

32 (0)4 346 02 07

**Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives**

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.